

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 12

Artikel: Coucou... voilà encore l'U.C.S. de Paris

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coucou... Voilà encore l'U.C.S. de Paris

L'été 1960, malgré son déluge permanent, n'a pas ralenti l'activité de cette chorale mixte, fort recherchée des sociétés et communes françaises de Paris et ses environs immédiats ou plus lointains, jugez-en.

Le dimanche 17 juillet 1960, la ville de Viarmes (Seine-et-Oise) (belle cité au Nord de Paris) faisait appel à l'Union Chorale Suisse de Paris pour consacrer la présence suisse aux fêtes de jumelage avec Morcote (Tessin). Les dites manifestations durèrent d'ailleurs trois jours, sous la présidence de M. P. Demance, Préfet de ce grand département, et en présence de S.E. M. Micheli, notre Ambassadeur en France, et cimées magnifiquement par son talentueux Maire, M. Salvy, et notre pays et Morcote dignement représentés par ses édiles.

Après une réception « fort humide » à notre arrivée (sous la pluie) en autocar à la mairie, défilé jusqu'au stade, place des fêtes, l'U.C.S., précédée par la musique du 3^e régiment d'infanterie de marine et suivie de toutes les sociétés locales.

Ensuite, la cérémonie du jumelage, cérémonie fort émouvante, surtout du côté français, car chaque commune française a beaucoup d'affection pour notre pays et c'est évidemment flatteur à plus d'un titre.

La pluie tombait doucement, mais lorsque nous fûmes sur le podium pour faire entendre nos diverses productions, ce fut un vrai déluge.

Mais, qu'importe, nous étions les « Suisses en costumes nationaux » et nos amis français surent apprécier notre « courage », car ils se souvinrent de nous, et c'est ainsi que nous étions de retour à Viarmes pour fêter avec nos amis la fête de la chasse (Saint-Hubert), le dimanche 11 septembre.

Re...défilé, à nouveau concert, mais cette fois-ci une belle journée d'automne avec un soleil superbe.

Bref, une sortie aussi belle que celle d'automne 1959 à Saint-Georges, dans l'Yonne, un autre beau souvenir.

Décidément, l'U.C.S. est destinée aux jumelages franco-suisses, car, le dimanche 25 septembre, ce fut la ville de Saint-Maurice (Seine) qui nous demanda notre concours pour la consécration de son jumelage avec la ville de Saint-Maurice (Valais) lesquelles fêtes avaient déjà débuté par un premier rendez-vous, il y a déjà un certain temps en Seine (où nous étions déjà présents d'ailleurs), ensuite au Valais, où les édiles de chez nous recurent magnifiquement nos amis français et enfin ce 25 septembre.

La cérémonie consistait au dévoilement de la plaque de marbre concrétisant l'édit jumelage, laquelle a été fixée au mur, derrière le bureau de M. le Maire, dans la salle des séances.

Auparavant, tous les membres de l'U.C.S., déployés en éventail sur le perron de la mairie, drapeau en tête et, bien entendu, en costumes, avaient fait la haie lors de l'arrivée de notre Ambassadeur et de Mme Micheli.

Du côté valaisan, M. Bertrand, Président du Conseil

communal, était à la tête de la délégation, et nos amis français, M. Théodore, son Maire, qui a manifesté d'une façon fort spirituelle et plaisante, pour nous autres Suisses, sa joie de cette amicale association. M. Bertrand ne fut pas moins chaleureux et, en dernier résultat, S.E. M. Micheli se fit entendre de tous.

C'était vraiment l'occasion de chanter : « Les sentiers valaisans » et « La chanson du sol natal ».

Ensuite, les dirigeants de l'U.C.S. se rendirent à la salle des fêtes, où notre Ambassadeur présida un banquet de plus de 250 couverts, offert aux « vieux » de St-Maurice. Mme Micheli et son Excellence M. Micheli à la table d'honneur, étaient entourés de toutes les délégations et des corps constitués de St-Maurice (France) au complet.

Bien entendu, les divers discours prononcés n'empêchèrent pas tous les convives de se délecter, car ce fut parfait à tous les points de vue.

Mais les membres de l'U.C.S. ne furent pas oubliés par M. Théodore, qui a tenu à les régaler, magnifiquement d'ailleurs, mais en cercle privé, chez « Grobli ».

L'après-midi fort ensoleillé (je vous prie), comme le matin d'ailleurs, ne fit cependant pas regretter à chacun cette joyeuse et agréable réunion.

On dansa, on joua, on chanta (pour ne pas en perdre l'habitude).

Et ce n'est que fort tard pour certains que se termina cette agréable journée.

L'U.C.S., malgré ses obligations nombreuses, continue à subsister, trop fière d'être mise à contribution pour toutes les manifestations nationales et franco-suisses ayant toutes un but fort louable cependant.

Et nos fameux cinq spécialistes « Yodleurs », lesquels sont cependant tellement sollicités de partout qu'ils ont innové un système d'heures supplémentaires pour pouvoir satisfaire tout le monde. Vous les entendrez, bien entendu, le 4 février 1961, puisqu'ils font partie intégrante de l'U.C.S.

Mais, tous préparent cependant activement la fête annuelle du **4 février 1961**, qui aura lieu, comme les années précédentes, à **20 h. 3/4, à la Salle des fêtes de la mairie du 14^e** (métros Alésia et Mouton-Duvernet).

Notre concert sera comme d'habitude dirigé par notre « maestro prestigieux », Horace Hornung, et agrémenté par des danses, du théâtre, de la musique, principalement notre fameux orchestre fribourgeois « Le Trio 54 », de vrais artistes animant notre soirée, et surtout faisant la joie des danseurs jusqu'à l'aube.

Venez nombreux, nous ferons l'impossible pour vous faire oublier vos soucis et vous rappeler le bon vieux temps.

« Notez : samedi soir, 4 février 1961 ».

UN DE L'U.C.S.